

Festival Mondial de la Magie

Dimanche 24 Novembre 2024



FESTIVAL MONDIAL DE LA magie



**Transport + Spectacle en
Catégorie 1 : 78 €**
Aux ateliers de Dani Lary à Barbières

Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme **** vers 13h00 suivant le lieu de prise en charge en direction de Barbières (26). Arrivée à 14h00 sur place et début du spectacle à 15h00.

Le Festival Mondial de la Magie est considéré comme une référence grâce à la présence d'artistes magiciens mondialement primés et représentants les différents courants magiques actuels. Plus de 2 heures de spectacle dédiées à tous ceux qui souhaitent s'émerveiller et transformer un moment ordinaire en un évènement extraordinaire !

Départ pour route du retour directe vers 17h00. Arrivée dans votre région à 18h00.

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de grand tourisme ****, le spectacle

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation* : + 10 €, le supplément Givors ou Vienne : + 5 € par personne



En partenariat avec :
Evasion
IM 007110014

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité (+ 5 € / personne pour Givors ou Vienne) : _____

Je désire participer au Festival Mondial de la Magie le Dimanche 24 Novembre 2024 :

Nombre de personnes _____ x 78 € - Assurance annulation* _____ x 10 € (Chèque à l'ordre de l'Agence Evasion)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.